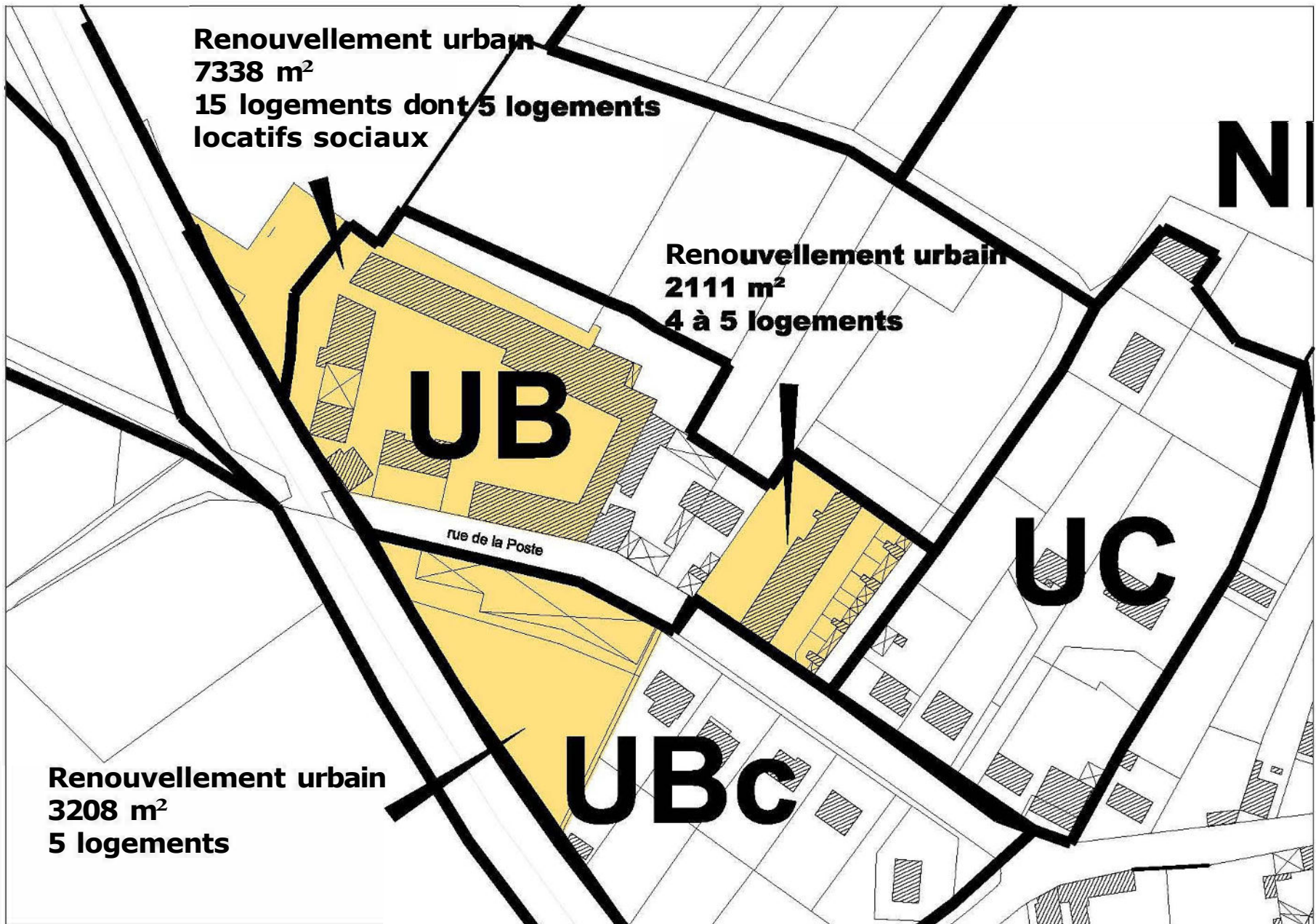




[24 à 25 logements

sur les 3 sites rue de la Poste

Orientation d'aménagement et de programmation
Rue de la Poste



Accés:

La desserte viaire de l'ensemble de ces opérations de renouvellement urbain se fera par la rue de la poste.

Les accès devront répondre aux besoins de sécurité et assurer une visibilité suffisante pour les sorties sur la rue de la poste.

Pour des raisons de sécurité et de visibilité, il pourra être exigé un accès unique assurant les entrées et sorties sur la rue de la poste par opération de renouvellement urbain.

Stationnement :

les stationnements seront réalisés au sein de l'opération et devront être suffisants et répondre aux besoins.

Aménagement paysager : chaque zone de renouvellement urbain répertoriée devra faire l'objet d'une composition paysagère intégrant des essences naturelles.